



1er, place des martyrs de
la Résistance et de la
Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ 01.48.54.00.19



82 Rue de Vaujours
93470 COUBRON
☎ 01 43 88 26 57 06 88 89 91 46
francoise.deshuraud@gmail.com

Assurance RCP : GROUPAMA Paris Val de Loire
60 Bd Duhamel du Monceau 45160 Olivet
Ct n° : 41789295M / 0002

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
132 Rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33 (0)149313131 ct. n° 4000716162 /0

Séjour du dimanche 3 avril au samedi 9 avril 2022 : La Brenne N° fédéral du séjour FR 01139

Notice d'information préalable :

Le séjour est ouvert aux adhérents de Coubron Rando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFR 2021-2022 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2021/2022 avec assurance RC ou plus, ou d'un « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Tous les participants devront être en possession du pass sanitaire valide selon la réglementation en vigueur.

Nombre de participants : minimum 15 maximum 30

Dates du séjour : du dimanche 3 avril au samedi 9 avril 2022

PROGRAMME

Le séjour se déroule dans la Brenne. -

Le parc naturel régional de la Brenne est situé dans le département de l'Indre, en région Centre-Val de Loire ; des étangs à perte de vue et un patchwork végétal exceptionnel de landes, de bois, de prairies et de bruyères. Vous êtes en Brenne, terre sauvage et fleuron de la biodiversité en France.

Les randonnées encadrées par les animateurs de Coubron Rando se dérouleront sur terrain plat, sans grandes difficultés. Randos lundi, mardi de 16km environ. Mercredi, rando facultative le matin (9km), l'après-midi, visite d'un château et rando de 4km, jeudi et vendredi, randos de 15 et 16,4 km.

HEBERGEMENT

Village vacances Nature CAP France : Domaine de Bellebouche 36290 MEZIERES EN BRENNNE

Hébergement en gîte de 2 ou 3 chambres (2 lits individuels, sanitaire complet privatif dans chaque chambre) -lits faits à l'arrivée-linge de toilette fourni.

Pension complète (déjeuners et dîners : 1 entrée, 1 plat et sa garniture, fromage, dessert, ¼ de vin/personne, café le midi)

Apéritif de bienvenue.

ACCES et TRANSPORT

Par route : entre 290 et 339 km depuis Coubron selon l'itinéraire choisi.

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre – 64 rue du Dessous des Berges - 75013 Paris N° IM075100382

Jumelé avec le Comité Départemental de la Marne.

Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par les Ministères de la Jeunesse et Sports et de l'Environnement.



Covoiturage à prévoir.

COÛT DU SE JOUR

Entre 360 et 370 € par personne, selon le nombre d'inscrits, en chambre double, en pension complète. (dont 10 € assurance annulation et interruption de séjour Assurance Mutaide Cap France)

Ce prix comprend :

La pension complète, du repas du soir du jour 1 au petit déjeuner du jour 7. Vin au dîner : 25 cl/personne

La taxe de séjour,

Les assurances facultatives mais rendues obligatoires (annulation, interruption, assistance rapatriement).

L'entrée pour la visite du château de Azay le Ferron.

Ne sont pas compris

Le voyage AR, jusqu'au centre de vacances à Mézières sur Brenne,

Le covoiturage pendant le séjour,

L'entrée pour les visites éventuelles de Châteaux et Musées,

Les boissons et les dépenses d'ordre personnel,

Le supplément en chambre individuelle (selon disponibilités) : 10 euros/personne/jour,

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTION

Dès maintenant, en renvoyant le bulletin de préinscription à Françoise.

Clôture des inscriptions le 12 décembre 2021.

PAIEMENTS

Par virement en précisant en référence BRENNE ... ou chèque

- **100 € à l'inscription.**
- **150 € au plus tard le 3 février 2022**
- **Le solde au plus tard le 3 mars 2022**

Le détail sera explicité sur chaque bulletin d'inscription

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Frais pour annulation de votre fait :

- Plus de 60 jours avant le départ : (c'est-à-dire avant le 1^{er} février) pas de frais
- entre 60 et 30 jours avant le départ (entre le 1^{er} février et le 3 mars) 30% du montant du séjour
- moins de 30 jours avant le départ (après le 3 mars) : 100% du montant du séjour

Naturellement en cas d'annulation, le montant de l'assurance n'est pas remboursé

Amicalement,

La Responsable Tourisme : MP FRANCOIS

La responsable du séjour est Françoise DESHURAUD

Conditions générales de vente consultables sur le site de Coubron Rando
www.coubronrando.com onglet : l'association puis code du tourisme

notice d'assurance « résidences de tourisme » garanties multirisques -extension Covid contrat 6182 fournie lors de votre inscription.